

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcèa)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaient présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7

- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :

## ETUDE GEMAPI

### PROPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL OFFRE SUITE A LA CONSULTATION

Pour faire suite à la délibération n° 1 des membres de l'assemblée en date du 23 octobre 2017 relative à l'exercice de la GEMAPI afin de définir un scénario de cette compétence. Une consultation pour une Mission d'étude, d'assistance technique, juridique et financière a été organisée dans le cadre du groupement de commande entre le Symcèa, la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Suite à cette consultation, les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 20 février 2018 afin d'analyser les 4 offres proposées.

L'offre du groupement SCE/SEMAPHORES est apparue la plus pertinente d'un point de vue méthodologique.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la proposition de ce groupement à hauteur de 143 700.00€ TTC financés à

- 70% par l'Agence de l'Eau soit 100 590.00€
- 11.54 % par le Symcèa soit 19 584.00€
- 8.96% par la CA2BM soit 12 870.00€
- 7.42% par la CCA soit 10 656.00€

et d'autoriser le Président à notifier le marché avec le Groupement SCE/SEMAPHORES, la convention avec l'Agence de l'Eau, la CA2BM et la CCA après inscription du financement et validation du budget primitif 2018.

### VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18



Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

12 MAR, 2018

SOUS-PREFECTURE<sup>1</sup>  
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symbcées)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaient présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7
- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :

## CONTINUITE ECOLOGIQUE COMMUNE DE ST POL SUR TERNOISE

### PROPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL OFFRE SUITE A LA CONSULTATION

#### MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Pour faire suite à la délibération n° 25 en date du 24 avril 2017 relative à la demande de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint Pol sur Ternoise au Symbcées dans le cadre de la réalisation de l'étude et des travaux de continuité écologique sous les passages voutés de la commune, il a été procédé à une consultation.

Suite à cette consultation, les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 20 février 2018 afin d'analyser les 3 offres proposées sur la mission de maîtrise d'œuvre.

L'offre du bureau ARTELIA est apparue la plus pertinente.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la proposition de ce bureau d'études à hauteur de 113 912.40.00€ TTC financés à 80% par l'Agence de l'Eau et 20% par la commune de St Pol sur Ternoise et d'autoriser le Président à signer le marché avec le bureau ARTELIA, la convention avec l'Agence de l'Eau après inscription du financement et validation du budget primitif 2018.

#### VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18



Symbcées  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

12 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaient présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7
- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :

## TRAVAUX BARRAGES D'ANVIN

### AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Les travaux de l'ouvrage d'Anvin aval (roe 8962) ont débuté en août 2017 et devaient s'achever en octobre 2017. Lors de la vérification de la fonctionnalité (service de l'Agence Française de la Biodiversité), il a été constaté que l'aménagement n'était pas cohérent par rapport aux exigences de l'Article L.214-17 du code de l'environnement. Après expertise, il a été défini que cette non-fonctionnalité est due à un côte erronée (côte de la crête d'échancrure) figurant sur l'arrêté préfectoral, en date du 23 janvier 2015, autorisant les travaux.

Une reprise des travaux (rehausse de la côte d'échancrure et prolongement de la rampe aval en enrochement) est nécessaire afin d'atteindre l'objectif de mise en conformité imposé par l'état aux propriétaires. Il a été constaté la même erreur de côte (côte de la crête d'échancrure) sur l'ouvrage amont. Une reprise des travaux (rehausse de la côte d'échancrure et prolongement de la rampe aval en enrochement) est nécessaire afin d'atteindre l'objectif de mise en conformité imposé par l'état aux propriétaires.

Coût de l'Avenant : 145 698.60 € TTC financés à 80% par l'Agence de l'Eau et 20% par les propriétaires.

Le montant de cet avenant ne justifie pas une nouvelle consultation.

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le Président à signer l'avenant au marché avec l'entreprise PATOUX, la convention avec l'Agence de l'Eau, avec les propriétaires après inscription du financement et validation du budget primitif 2018.

#### VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18**

**Symcécia**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

12 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaients présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7
- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :



REÇU LE

12 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

## LOCAUX ADMINISTRATIFS DU SYMCEA

### PROPOSITION DE LA COMMUNE D'AUCHY LES HESDIN - SITE DE L'ANCIENNE FILATURE

Pour faire suite à la proposition de Monsieur le Maire d'Auchy-les-Hesdin, concernant l'installation des bureaux administratifs du Symcécia sur le site de la filature dans le bâtiment de l'ancienne forge, il est proposé aux membres de l'assemblée de répondre favorablement à cette proposition technique et financière afin de permettre à la commune d'Auchy-les-Hesdin de poursuivre l'étude du projet et déposer le permis de construire.

### VOTE DE L'ASSEMBLEE

Les membres de l'assemblée valident à l'unanimité ce principe d'étude à condition que le loyer annuel n'excède pas 25 000 euros et demandent à la commune d'étudier une proposition d'achat de la partie concernée dans le bâtiment ou de l'ensemble du bâtiment ainsi que des locaux techniques. Les membres du Conseil proposent également qu'une étude soit réalisée pour la construction d'un bâtiment neuf sur un autre site.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18

**Symcécia**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des D3lib3rations de Monsieur le  
Pr3sident  
du **Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symc3ea)**

R3union du 20 f3vrier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt f3vrier 3 dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont r3unis au 19 Place d'Armes 3 Hesdin, sous la pr3sidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 f3vrier 2018.

Etaient pr3sents :

**Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Marc RICART**, **Monsieur Jean Marie TINCHON** repr3sentants la communaut3 de communes Ternois Com ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Bernard BAYOT** repr3sentants la communaut3 de communes des 7 Vall3es Comm; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER**, repr3sentants la communaut3 d'agglom3ration des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT** repr3sentant la communaut3 de communes de Desvres Samer ; **Monsieur Damien BRICOURT** repr3sentant la Communaut3 de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excus3s :

**Monsieur Pierre Georges DACHICOURT**, **Monsieur Walter KAHN**, **Monsieur Jean Claude DESCHARLES**, **Monsieur Jean LEBAS**, **Monsieur Lucien BONVOISIN**, **Madame Mary BONVOISIN** d3l3gu3e repr3sentant la Communaut3 de Communes des deux baies en Montreuillois ; **Monsieur Bernard TAFFIN** d3l3gu3 repr3sentant la Communaut3 de Communes des 7 vall3es Comm ; **Monsieur Henri BOITEL** repr3sentant la communaut3 de communes Ternois Com ; **Monsieur Christophe COFFRE**, repr3sentant la communaut3 de communes du Haut Pays en Montreuillois ; **Madame Pierrette DUEZ**, repr3sentante de la communaut3 de communes des Campagnes de l'Artois

**Nombre de d3l3gu3s en exercice : 14**

**Nombre de d3l3gu3s pr3sents : 9**

- Titulaires : 7
- Suppl3ants : 2

**Nombre de d3l3gu3s absents repr3sent3s :**



**R3ÇU LE**

12 MAR. 2018

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Dans le cadre de nos travaux annuels de restauration de cours d'eau, il est propos3 aux membres de l'assembl3e d'autoriser le Pr3sident du Symc3ea 3 d3poser les demandes de financement 3 l'Agence de l'Eau Artois Picardie et 3 la R3gion Hauts de France pour le programme restauration de cours d'eau 2018-2019.

Le montant pr3visionnel est de 424 440.003 financ3s par l'Agence de l'Eau, la R3gion Hauts de France et les Propri3taires. Le financement sera pr3vu au Budget Primitif 2018.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Rapport adopt3 3 l'unanimit3

**Certifi3 ex3cutoire par le Pr3sident du comit3 syndical, compte tenu de la transmission en sous-pr3fecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18**

**Symc3ea**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaient présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7
- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :

## FETE ET CEREMONIE

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le Président du Symcécia à régler la dépense de cérémonie suivante :

- Cérémonie de départ de Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau. Règlement au fournisseur Vos Envies d'fils, la Facture n° F20170021 d'un montant de 40 euros.
- Cérémonie de départ de Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau. Règlement au fournisseur Le Val de canche, Facture d'un montant de 377.00 euros.

### VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 16/03/18

**Symcécia**  
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

12 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le  
Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Synacéa)

Réunion du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 7 février 2018.

Etaient présents :

Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Marc RICART, Monsieur Jean Marie TINCHON représentants la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT représentants la communauté de communes des 7 Vallées Comm; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER, représentants la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT représentant la communauté de communes de Desvres Samer ; Monsieur Damien BRICOURT représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;

Absents excusés :

Monsieur Pierre Georges DACHICOURT, Monsieur Walter KAHN, Monsieur Jean Claude DESCHARLES, Monsieur Jean LEBAS, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Mary BONVOISIN déléguée représentant la Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 vallées Comm ; Monsieur Henri BOITEL représentant la communauté de communes Ternois Com ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la communauté de communes du Haut Pays en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, représentante de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 9

- Titulaires : 7
- Suppléants : 2

Nombre de délégués absents représentés :

## Repas extérieurs – Réceptions

Dans le cadre de la réception du 2 Février 2018 relative à la présentation de la structure aux services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau et du 23 Février lors de la présentation de la structure aux conseillers régionaux, il est proposé aux membres de l'assemblée de valider et d'autoriser le président à :

- Régler la facture Leclerc Traiteur, facture n°180000282 pour un montant de 221.80€.
- Se faire rembourser les frais du Val de Canche d'un montant de 92.20 euros

Vote de l'assemblée :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 08/03/18 et de la publication et de l'affichage le 14/03/18



Synacéa  
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



REÇU LE

12 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER